



## CAPACITE D'OCCUPATION

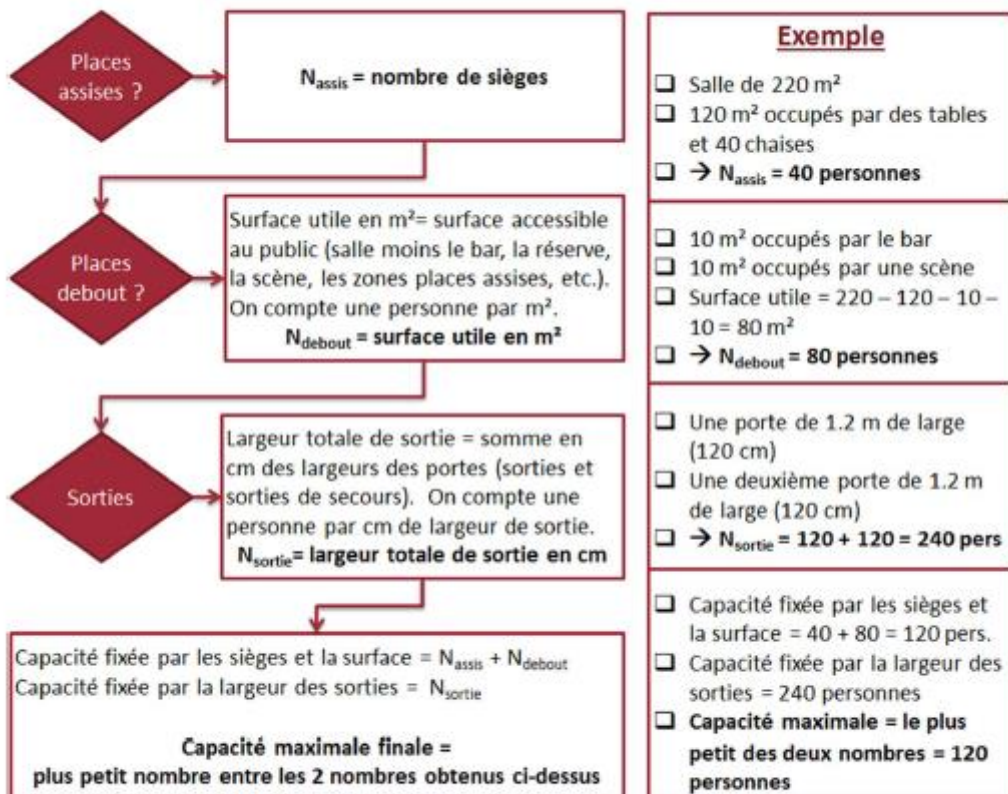
### 2.160 personnes dans une configuration vide.

Il est de la responsabilité de l'organisateur de limiter la capacité en fonction de sa superficie libre effective (fonction de l'aménagement du Hall – stands, places assises, etc...).

A titre d'information : Extrait du guide de la zone de secours Vesdre-Hoëgne & Plateau disponible sur le site de la ville de Herve.

#### 5.1.2. Capacité de la salle

Sauf circonstances spécifiques, la capacité maximale de la salle est calculée comme suit:



Des règles spécifiques s'appliquent si la salle n'est pas située au rez-de-chaussée. Il faut alors prendre contact avec la zone de secours pour déterminer la capacité de la salle.